

Consulter le calendrier

Ce livret contient les dates et **tarifs 2022** des formations présentées dans le **catalogue OiEau 2022-2023**.

Classement

Les formations sont classées par ordre alphabétique de référence.

Informations disponibles

Référence :

Code alphanumérique OiEau de la formation.

Intitulé :

Titre de la formation.

Durée :

Durée de la formation exprimée en jour(s).

Tarif :

Montant de la formation par participant, exprimée en Euros hors taxes.

Lieu :

Lieu de réalisation de la formation.

Dates :

Date et heure de début le premier jour de formation - Date et heure de fin le dernier jour de formation. Plusieurs sessions peuvent être mentionnées. Des sessions supplémentaires sont susceptibles d'être créées en cours d'année, et consultables sur le site Internet : www.oieau.org

Pour certaines formations organisées sur 2 semaines non consécutives, les dates de début et fin de chaque semaine sont mentionnées, séparées par la mention "et".

Dans le cas des Webinaires, nous consulter pour obtenir les modalités et dates d'accès à la formation.

Page :

Renvoi à la page du catalogue à laquelle la formation correspondante est décrite.

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél.: 05 55 11 47 70 - Fax: 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SA_S4001	Notions de base sur la chimie de l'eau	4	1466	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 mai (12h30)	24
SA002	Analyses pour le suivi des eaux destinées à la consommation humaine	4	1466	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 09 septembre (12h30)	167
SA004	Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance	4	1648	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	125 et 169
SA006	Bactériologie des eaux : analyses élémentaires	3,5	1442	LA SOUTERRAINE	du 05 (9h) au 07 juillet (12h30)	166
SA013	Eaux chaudes sanitaires : maîtrise et gestion des risques	3,5	1687	LA SOUTERRAINE	du 11 (9h) au 14 octobre (12h30)	73
SA014	Prélèvement d'eau : pourquoi ? comment ?	3	1236	LA SOUTERRAINE	du 07 (14h) au 10 juin (12h30) ou du 13 (14h) au 16 septembre (12h30)	170
SA015	Risques chimiques : une approche pragmatique et concrète	2	900	ROSNY-SOUS-BOIS	du 20 (9h) au 21 avril (17h) ou du 08 (9h) au 09 juin (17h) ou du 26 (9h) au 27 octobre (17h)	178
SA016	Métrologie appliquée en laboratoire	2,5	1240	LA SOUTERRAINE	du 11 (9h) au 13 octobre (12h30)	174
SA022	Référentiels Sandre et travaux pratiques avec EDILABO	2	892	PARIS LIMOGES	du 20 (9h) au 21 avril (17h30) ou du 08 (9h) au 09 novembre (17h30)	173
SA025	Prélèvement en cours d'eau dans le cadre de la surveillance des masses d'eau	3,5	1442	LA SOUTERRAINE	du 20 (9h) au 23 septembre (12h30)	171
SA026	Prélèvement d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents	2,5	1240	LA SOUTERRAINE	du 28 (14h) au 30 mars (17h30)	172
SA030	HPLC pratique de laboratoire : les bases	2	910	ROSNY-SOUS-BOIS	du 17 (9h) au 18 mai (17h) ou du 24 (9h) au 25 novembre (17h)	165
SA031	Initiation théorique et pratique à la technique PCR	3	1700	NIMES ROSNY-SOUS-BOIS	du 30 mai (9h) au 01 juin (17h) ou du 06 (9h) au 08 décembre (17h)	166
SA032	Initiation à la Chromatographie Ionique	2	1750	VILLEBON-SUR-YVETTE	du 19 (9h) au 20 mai (17h)	164
SA035	Stratégies de quantifications, perfectionnement et génotypage par qPCR	3	1700	NIMES	du 16 (9h) au 18 mars (17h)	167
SA038	NF EN ISO 5667-14 : Compétences métier recommandées pour l'équipe échantillonnage	2,5	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	171
SA039	HPLC - Principes et pratique pour le contrôle qualité	2	910	ROSNY-SOUS-BOIS	du 21 (9h) au 22 avril (17h) ou du 29 (9h) au 30 septembre (17h)	165
SB_S0001	Exploitation des unités de traitement d'eau Niveau 2 : clarification et désinfection	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	47 et 126
SB002	Dioxyde de chlore : application et contrôle	2	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	130
SB004	Exploitation des unités de traitement d'eau Niveau 3 : traitements complémentaires	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 13 (14h) au 17 juin (12h30) ou du 28 septembre (14h) au 02 décembre (12h30)	47
SB006	Potabilisation de l'eau - procédés de traitements	12	4296	LA SOUTERRAINE	du 23 (14h) au 25 mai (12h30) et du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) et du 13 (14h) au 17 juin (12h30) et du 02 (14h) au 04 novembre (12h30)	42
SB011	Qualification à l'échange de bouteilles de chlore gazeux	1,5	807	LA SOUTERRAINE	du 27 (9h) au 28 janvier (12h30) ou du 17 (14h) au 18 mai (17h30) ou du 06 (9h) au 07 octobre (12h30)	49 et 186

*€/Participant. Evolution tarifaire annuelle limitée à la valeur des indices de prix. **/Heure de début le premier jour et (heure de fin) le dernier jour de la formation.

3

Au fil de l'année, nous sommes susceptibles, en fonction des demandes, de planifier de nouvelles dates.
Si une date est passée, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier l'existence d'une éventuelle session supplémentaire.

Vous pouvez également consulter le calendrier mis à jour quotidiennement sur www.oieau.org



**ACCÈS DIRECT PAR RÉFÉRENCE ALPHABÉTIQUE
VISUALISATION SIMPLE ET DIRECTE DE LA PLANIFICATION ET DE LA TARIFICATION**

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax: 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SA SA001	Notions de base sur la chimie de l'eau	4	1496	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 mai (12h30)	164
SA002	Analyses pour le suivi des eaux destinées à la consommation humaine	4	1496	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 09 septembre (12h30)	167
SA004	Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance	4	1648	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	125 et 169
SA006	Bactériologie des eaux : analyses élémentaires	3,5	1442	LA SOUTERRAINE	du 05 (9h) au 07 juillet (12h30)	166
SA013	Eaux chaudes sanitaires : maîtrise et gestion des risques	3,5	1687	LA SOUTERRAINE	du 11 (9h) au 14 octobre (12h30)	73
SA014	Prélèvement d'eau : pourquoi ? comment ?	3	1236	LA SOUTERRAINE	du 07 (14h) au 10 juin (12h30) ou du 13 (14h) au 16 septembre (12h30)	170
SA015	Risques chimiques : une approche pragmatique et concrète	2	920	ROSNY-SOUS-BOIS	du 20 (9h) au 21 avril (17h) ou du 08 (9h) au 09 juin (17h) ou du 26 (9h) au 27 octobre (17h)	178
SA016	Métrologie appliquée en laboratoire	2,5	1240	LA SOUTERRAINE	du 11 (9h) au 13 octobre (12h30)	174
SA022	Référentiels Sandre et travaux pratiques avec EDILABO	2	892	PARIS LIMOGES	du 20 (9h) au 21 avril (17h30) du 08 (9h) au 09 novembre (17h30)	173
SA025	Prélèvement en cours d'eau dans le cadre de la surveillance des masses d'eau	3,5	1442	LA SOUTERRAINE	du 20 (9h) au 23 septembre (12h30)	171
SA026	Prélèvement d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents	2,5	1240	LA SOUTERRAINE	du 28 (14h) au 30 mars (17h30)	172
SA030	HPLC pratique de laboratoire : les bases	2	910	ROSNY-SOUS-BOIS	du 17 (9h) au 18 mai (17h) ou du 24 (9h) au 25 novembre (17h)	165
SA031	Initiation théorique et pratique à la technique PCR	3	1700	NÎMES ROSNY-SOUS-BOIS	du 30 mai (9h) au 01 juin (17h) du 06 (9h) au 08 décembre (17h)	166
SA032	Initiation à la Chromatographie Ionique	2	1750	VILLEBON-SUR-YVETTE	du 19 (9h) au 20 mai (17h)	164
SA035	Stratégies de quantifications, perfectionnement et génotypage par qPCR	3	1700	NÎMES	du 16 (9h) au 18 mars (17h)	167
SA038	NF EN ISO 5667-14 : Compétences métier recommandées pour l'équipe échantillonnage	2,5	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	171
SA039	HPLC - Principes et pratique pour le contrôle qualité	2	910	ROSNY-SOUS-BOIS	du 21 (9h) au 22 avril (17h) ou du 29 (9h) au 30 septembre (17h)	165
SB SB001	Exploitation des unités de traitement d'eau Niveau 2 : clarification et désinfection	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	47 et 126
SB002	Dioxyde de chlore : application et contrôle	2	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	130
SB004	Exploitation des unités de traitement d'eau Niveau 3 : traitements complémentaires	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 13 (14h) au 17 juin (12h30) ou du 28 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	47
SB006	Potabilisation de l'eau : procédés de traitements	12	4296	LA SOUTERRAINE	du 23 (14h) au 25 mai (12h30) et du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) et du 13 (14h) au 17 juin (12h30) et du 02 (14h) au 04 novembre (12h30)	42
SB011	Qualification à l'échange de bouteilles de chlore gazeux	1,5	807	LA SOUTERRAINE	du 27 (9h) au 28 janvier (12h30) ou du 17 (14h) au 18 mai (17h30) ou du 06 (9h) au 07 octobre (12h30)	49 et 186

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SB013	Ozone : application et contrôle	4	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	48
SB015	Microalgues et cyanobactéries	1	580	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	le 24 mars (9h-17h30)	38
SB017	Qualification à la détermination des goûts et odeurs de l'eau potable	2,5	1595	LA SOUTERRAINE	du 14 (9h) au 16 juin (12h30)	168
SB018	Neutralisation et reminéralisation des eaux agressives	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 mai (12h30)	50
SB020	Traitement et contrôle des eaux de piscines	2,5	1110	LA SOUTERRAINE	du 23 (9h) au 25 mars (12h30) ou du 13 (9h) au 15 avril (12h30)	169
SB021	Dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres par osmose inverse	2	888	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	du 12 (9h) au 13 avril (17h30)	45
SB025	Initiation aux traitements de potabilisation	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 09 décembre (12h30)	40
SB027	Potabilisation de l'eau Module 2 : membranes, affinage, boues	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 13 (14h) au 17 juin (12h30) ou du 28 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	43
SB028	Plans de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)	3	1488	LA SOUTERRAINE	du 07 (14h) au 10 mars (12h30)	51
				LIMOGES	du 27 (14h) au 30 juin (12h30)	
				LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 24 novembre (12h30)	
SB030	Exploitation des unités de traitement d'eau Niveau 1 : bases fondamentales	3,5	1344	LA SOUTERRAINE	du 29 mars (9h) au 01 avril (12h30) ou du 20 (9h) au 23 septembre (12h30)	46
SB031	Fonctionnement des aquifères	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 20 (14h) au 24 juin (12h30)	34
SB032	Protection des captages d'eau potable contre les pollutions ponctuelles et accidentelles	3,5	1414	LIMOGES	du 28 juin (9h) au 01 juillet (12h30)	37
SB033	Adoucissement et décarbonatation des eaux entartrantes	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 mai (12h30)	50
SB034	Observation microscopique des micro-algues d'eau douce	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30)	38
SB037	Chlore et eau de javel : application et contrôle	2	768	LA SOUTERRAINE	du 04 (9h) au 05 octobre (17h30)	49
SB038	Potabilisation de l'eau Module 1 : procédés classiques	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	43
SB039	Potabilisation de l'eau Module 3 : traitements spécifiques	2	888	LA SOUTERRAINE	du 23 (14h) au 25 mai (12h30)	44
SB041	Qualification à l'échange de bouteilles de chlore gazeux : recyclage	1	444	LA SOUTERRAINE	le 19 mai (9h-17h30)	186
SB043	Exploitation des membranes d'ultrafiltration	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	48 et 129
SB045	Chlore et eau de javel : application, contrôle et sécurité	3,5	1496	LA SOUTERRAINE	du 04 (9h) au 07 octobre (12h30)	49
SB046	Qualification à la détermination des goûts et odeurs de l'eau potable - Recyclage	1	638	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 17 juin (12h30)	168
SB047	Potabilisation de l'eau Module 4 : équilibre calco-carbonique	2	768	LA SOUTERRAINE	du 02 (14h) au 04 novembre (12h30)	44

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SB048	Inspection et contrôle des usines de potabilisation	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 19 (14h) au 23 septembre (12h30)	51
SB049	Paramètres de qualité des eaux	3	1614	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	du 07 (14h) au 10 mars (12h30) ou du 20 (14h) au 23 juin (12h30) ou du 12 (14h) au 15 décembre (12h30)	40
SB050	Jurisprudence relative aux périmètres de protection des captages d'eau potable	2	1156	LIMOGES	du 01 (14h) au 03 mars (12h30) ou du 04 (14h) au 07 octobre (12h30)	37
SC SC001	Exploitation des réseaux d'eau potable Module 1	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 02 (14h) au 06 mai (12h30) ou du 20 (14h) au 24 juin (12h30) ou du 05 (14h) au 09 septembre (12h30) ou du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	61
SC002	Exploitation des réseaux d'eau potable Module 2	4	1616	LIMOGES	du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30) ou du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	61
SC006	Vannes de régulation hydraulique Niveau 1	4	1616	LIMOGES	du 04 (14h) au 08 avril (12h30) ou du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	64
SC007	Compteurs d'eau	3	1212	LIMOGES	du 11 (14h) au 14 octobre (12h30)	62
SC009	Amélioration du rendement de réseau : stratégie et organisation	4	1616	LIMOGES	du 02 (14h) au 06 mai (12h30) ou du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	66
SC010	Recherche de fuites et de canalisations enterrées	4	1616	LIMOGES	du 20 (14h) au 24 juin (12h30) ou du 29 août (14h) au 02 septembre (12h30) ou du 10 (14h) au 14 octobre (12h30)	66
SC013	Pose des canalisations d'eau potable Module 1	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 25 mars (12h30) ou du 16 (14h) au 20 mai (12h30) ou du 29 août (14h) au 02 septembre (12h30)	57
SC014	Qualification au soudage des tubes et raccords en polyéthylène	4,5	1818	LA SOUTERRAINE	du 11 (9h) au 15 avril (12h30) ou du 17 (9h) au 21 octobre (12h30)	59
SC015	Règles techniques du fascicule 71	4	1616	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 mai (12h30) ou du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	56
SC016	Etude hydraulique Niveau 1 : bases de l'hydraulique appliquée	4	1616	LIMOGES	du 28 mars (14h) au 01 avril (12h30) ou du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 19 (14h) au 23 septembre (12h30) ou du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	52
SC017	Etude hydraulique Niveau 2 : pompage et distribution	4	1616	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 avril (12h30) ou du 13 (14h) au 17 juin (12h30) ou du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	53
SC018	Etude hydraulique Niveau 3 : pompage et distribution	4	1616	LIMOGES	du 05 (14h) au 09 décembre (12h30)	53
SC019	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	3	1212	LIMOGES	du 29 (9h) au 31 mars (17h30) ou du 11 (9h) au 13 octobre (17h30)	71
SC020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	3,5	1414	LIMOGES	du 25 (9h) au 28 janvier (12h30) ou du 01 (9h) au 04 mars (12h30) ou du 29 mars (9h) au 01 avril (12h30) ou du 03 (9h) au 06 mai (12h30) ou du 07 (9h) au 10 mai (12h30) ou du 06 (9h) au 09 septembre (12h30) ou du 11 (9h) au 14 octobre (12h30) ou du 15 (9h) au 18 novembre (12h30) ou du 13 (9h) au 16 décembre (12h30)	71
SC021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	2	808	LIMOGES	du 17 (14h) au 19 janvier (12h30) ou du 21 (14h) au 23 février (12h30) ou du 23 (14h) au 25 février (12h30) ou du 14 (14h) au 16 mars (12h30) ou du 25 (14h) au 27 avril (12h30) ou du 27 (14h) au 29 avril (12h30) ou du 30 mai (14h) au 01 juin (12h30) ou du 01 (14h) au 03 juin (12h30) ou du 31 août (14h) au 02 septembre (12h30) ou du 19 (14h) au 21 septembre (12h30) ou du 21 (14h) au 23 septembre (12h30) ou du 07 (14h) au 09 novembre (12h30) ou du 28 (14h) au 30 novembre (12h30) ou du 30 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	72
SC023	Qualification à la maintenance des disconnecteurs : session de rattrapage	1	404	LIMOGES	Nous consulter	72

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SC025	Nettoyage et désinfection des ouvrages d'eau potable	3,5	1344	LA SOUTERRAINE	du 06 (9h) au 09 septembre (12h30)	65
SC026	Contrôle de compactage des tranchées	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 25 mars (12h30)	58 et 92
SC032	Evolutions réglementaires et techniques en distribution d'eau	4	1776	LIMOGES	du 19 (14h) au 23 septembre (12h30)	41
SC033	Maintien de la qualité de l'eau en distribution	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30)	65
SC036	Gestion des réseaux d'eaux privés : aspects techniques et sanitaires	4	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	123
SC041	Diagnostic et modélisation des réseaux d'eau potable - Niveau 1	4	1616	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	54
SC042	Gestion patrimoniale des réseaux d'eau	4	1984	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 décembre (12h30)	68
SC044	Reconduction de la qualification à l'electrosoudage du tube de polyéthylène	2	888	LA SOUTERRAINE	du 25 (14h) au 27 octobre (12h30)	59
SC045	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable	4	1776	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	68
SC046	Commande publique de travaux : Eau et Assainissement	4	1776	LIMOGES	du 09 (14h) au 13 mai (12h30)	32
SC048	Maintenance des bouches et poteaux d'incendie	3	1332	LA SOUTERRAINE	du 28 juin (14h) au 01 juillet (12h30)	63
SC049	Construction des réseaux A.E.P.	4	1616	LIMOGES	du 14 (14h) au 18 mars (12h30) ou du 29 août (14h) au 02 septembre (12h30) ou du 05 (14h) au 09 décembre (12h30)	56
SC050	Instrumentation d'un réseau d'eau potable	4	1616	LIMOGES	du 05 (14h) au 09 décembre (12h30)	62 et 143
SC051	Construction des réseaux sans ouverture de tranchées	4	1616	PARIS	du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	60
SC052	Diagnostic de l'alimentation en eau potable : petites et moyennes collectivités	4	1776	LIMOGES	du 20 (14h) au 24 juin (12h30)	67
SC055	Contrôle des installations intérieures d'eau non potable	3,5	1414	LIMOGES	du 04 (9h) au 07 octobre (12h30)	73
SC056	Vannes de régulation hydraulique Niveau 2	4	1616	LIMOGES	du 11 (14h) au 15 avril (12h30)	64
SC057	Construction des ouvrages en béton	4	1616	LIMOGES	du 19 (14h) au 23 septembre (12h30)	60
SC058	Modélisation des réseaux d'eau potable Niveau 2	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30)	55
SC059	Pose des canalisations d'eau potable Module 2	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 19 (14h) au 23 septembre (12h30)	57
SC064	AIPR : Opérateur	1	275	LIMOGES E-formation possible (sauf pour l'examen final). Nous consulter	le 17 janvier (8h30-17h30) ou le 09 mai (8h30-17h30) ou le 06 décembre (8h30-17h30)	184

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page	
SC065	AIPR : Encadrant et Concepteur	1	275	LIMOGES E-formation possible (sauf pour l'examen final). Nous consulter	le 14 mars (8h30-17h30) ou le 12 mai (8h30-17h30) ou le 09 décembre (8h30-17h30)	184	
SC067	AIPR Examen : Opérateur - Encadrant - Concepteur	0,2	80	LIMOGES	le 01 avril (14h-15h30) ou le 13 mai (10h30-12h) ou le 21 octobre (10h30-12h)	184	
SC068	Dimensionnement des branchements et de leurs équipements	2,5	980	LIMOGES	du 18 (9h) au 20 mai (12h30)	55	
SC069	Etude des phénomènes de corrosion des conduites métallique	4	1984	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	67	
SD	SD006	Choix d'une solution technique : automatisme, télégestion	2	992	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	du 07 (14h) au 09 juin (12h30)	140
	SD008	Réseaux de capteurs dans la ville intelligente	0,5	400	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	le 16 novembre (9h-12h30)	144
	SD009	Équipements supports de la cyber sécurité dans les ouvrages d'eau	2	888	LIMOGES	du 02 (14h) au 04 novembre (12h30)	142
	SD011	Câblage, paramétrage et entretien des équipements de télégestion	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	141
	SD012	Utilisation avancée des postes locaux de télégestion	0,5 + 4	1616	CLASSE VIRTUELLE LA SOUTERRAINE Formation hybride	le 14 novembre (14h-17h30) et du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	142
SE	SE001	Dimensionnement des réseaux d'assainissement Niveau 1	4	1536	LIMOGES	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 29 août (14h) au 02 septembre (12h30)	88
	SE002	Dimensionnement des réseaux d'assainissement Niveau 2	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 28 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	89
	SE003	Hydrologie urbaine Niveau 1 : dimensionnement d'un réseau pluvial et d'un volume de rétention	4	1536	LIMOGES	du 20 (14h) au 24 juin (12h30) ou du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	78
	SE006	Exploitation des réseaux d'assainissement Module 1	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 28 mars (14h) au 01 avril (12h30)	95
	SE007	Exploitation des réseaux d'assainissement Module 2	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	95
	SE008	Conception des réseaux d'assainissement	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 octobre (12h30)	91
	SE009	Mise en œuvre et suivi de chantier des réseaux d'assainissement	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 20 mai (12h30) ou du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	91
	SE011	Prévention des risques sur les chantiers de pose de canalisations	3	1296	LIMOGES	du 02 (14h) au 05 mai (12h30)	183
	SE012	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	97
	SE013	Rehabilitation des réseaux d'assainissement non visitables	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	93
	SE014	Gestion intégrée des eaux pluviales Module 1 : conception et dimensionnement	4	1616	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 avril (12h30) ou du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30) ou du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	79
	SE018	Inspection, essais et tests des réseaux d'assainissement	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 26 (9h) au 29 septembre (17h30)	100
	SE023	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : mise en oeuvre	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 02 (14h) au 06 mai (12h30)	98
	SE024	Hydrologie urbaine Niveau 2 : modélisation des réseaux	4	1616	LIMOGES	du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	78
	SE025	Restauration, entretien et aménagement d'un cours d'eau	4	1616	LIMOGES	du 20 (14h) au 24 juin (12h30)	156

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SE028	Contrôle technique de l'A.N.C. neuf	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 25 mars (12h30) ou du 10 (14h) au 14 octobre (12h30)	85
SE029	Hygiène et sécurité des personnes intervenant dans les réseaux d'assainissement CATEC® Intervenant/Surveillant	3	1740	LA SOUTERRAINE	du 20 (9h) au 22 décembre (17h30)	181
SE031	Essais d'étanchéité en réseau d'assainissement	3	1458	LA SOUTERRAINE	du 12 (14h) au 15 avril (12h30)	100
SE032	Contrôle des branchements au réseau d'assainissement	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 04 (14h) au 08 avril (12h30) ou du 10 (14h) au 14 octobre (12h30)	99
SE034	Aménagement et réhabilitation des zones inondables urbaines	3	1212	LIMOGES	du 28 novembre (14h) au 01 décembre (12h30)	158
SE036	Nivellement pour les branchements et extensions d'assainissement	3,5	1414	LA SOUTERRAINE	du 13 (14h) au 16 juin (17h30)	92
SE039	Contrôle technique de l'A.N.C. existant	4	1616	LIMOGES	du 28 mars (14h) au 01 avril (12h30) ou du 09 (14h) au 13 mai (12h30) ou du 17 (14h) au 21 octobre (12h30)	85
SE040	A.N.C. pour l'entrepreneur : bases techniques et réglementaires	1,5	402	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 22 mars (17h30) ou du 10 (14h) au 11 octobre (17h30)	83
SE049	Autosurveillance et diagnostic permanent des réseaux d'assainissement : Validation et exploitation des mesures	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30)	98
SE058	Diagnostic de l'assainissement lors des transactions immobilières	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 09 septembre (12h30)	86 et 99
SE059	Schéma directeur de gestion des eaux pluviales	4	1776	LIMOGES	du 24 (14h) au 28 janvier (12h30) ou du 19 (14h) au 23 décembre (12h30)	76
SE060	Gestion intégrée des eaux pluviales Module 2 : construction	4	1616	LIMOGES	du 19 (14h) au 23 septembre (12h30)	79
SE063	Conception dimensionnement et implantation de l'A.N.C.	4	1616	LIMOGES	du 11 (14h) au 15 avril (12h30) ou du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	83
SE065	Dépollution des eaux pluviales et des rejets urbains par temps de pluie	4	1616	LIMOGES	du 13 (14h) au 17 juin (12h30)	77
SE067	Hydrocurage en sécurité et des ouvrages d'assainissement	2,5	1450	LA SOUTERRAINE	du 17 (14h) au 19 octobre (17h30)	96
SE068	Connaissance et exploitation des séparateurs à hydrocarbures	1	580	LA SOUTERRAINE	le 20 octobre (9h-17h30)	96
SE069	Récupérer et utiliser les eaux de pluie sans retour d'eau : bases règlementaires et techniques	2	536	LIMOGES	du 24 (14h) au 26 octobre (12h30)	74
SE070	Inspection visuelle des réseaux d'assainissement Niveau 1	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 14 (14h) au 18 mars (12h30) ou du 20 (14h) au 24 juin (12h30) ou du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	101
SE071	Inspection visuelle des réseaux d'assainissement Niveau 2	3	1488	PARIS MONTPELLIER	du 17 (9h) au 19 mai (17h30) du 20 (9h) au 22 septembre (17h30)	101
SE072	Pose des réseaux d'assainissement	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30) ou du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	90
SE073	Fonctionnement et enjeux d'exploitation des filières agréées en A.N.C.	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 02 (14h) au 06 mai (12h30) ou du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	84
SE077	Evolutions réglementaires et techniques récentes en A.N.C.	4	1616	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	82

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SE079	CATEC® Surveillant/Intervenant : Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné	1	580	LA SOUTERRAINE	le 21 janvier (8h15-17h15) ou le 11 février (8h15-17h15) ou le 18 mars (8h15-17h15) ou le 08 avril (8h15-17h15) ou le 06 mai (8h15-17h15) ou le 24 juin (8h15-17h15) ou le 16 septembre (8h15-17h15) ou le 07 octobre (8h15-17h15) ou le 25 novembre (8h15-17h15) ou le 16 décembre (8h15-17h15)	182
SE081	CATEC® Surveillant / Intervenant : Entraînement et Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné	2	1076	LA SOUTERRAINE	du 19 (9h) au 20 janvier (17h30) ou du 09 (9h) au 10 février (17h30) ou du 16 (9h) au 17 mars (17h30) ou du 06 (9h) au 07 avril (17h30) ou du 04 (9h) au 05 mai (17h30) ou du 22 (9h) au 23 juin (17h30) ou du 14 (9h) au 15 septembre (17h30) ou du 05 (9h) au 06 octobre (17h30) ou du 23 (9h) au 24 novembre (17h30) ou du 14 (9h) au 15 décembre (17h30)	182
SE082	Surveillance des réseaux d'assainissement des petites collectivités	3	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	102
SE084	Gestion intégrée des eaux pluviales Module 3 : entretien	2	992	LIMOGES	du 09 (14h) au 11 mai (12h30)	80
SE085	Gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement	3	1614	PARIS	du 14 (14h) au 17 novembre (12h30)	94
SE086	Réhabilitation des réseaux d'assainissement visitables	2,5	1450	PARIS	du 22 (14h) au 24 novembre (17h30)	93
SE094	CATEC® Intervenant / Surveillant : Maintien et Actualisation des Compétences Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné	1	580	LA SOUTERRAINE	le 18 janvier (8h30-17h30) ou le 08 février (8h30-17h30) ou le 15 mars (8h30-17h30) ou le 05 avril (8h30-17h30) ou le 03 mai (8h30-17h30) ou le 21 juin (8h30-17h30) ou le 13 septembre (8h30-17h30) ou le 04 octobre (8h30-17h30) ou le 22 novembre (8h30-17h30) ou le 13 décembre (8h30-17h30)	183
SE095	Contrôle de l'A.N.C. de 21 à 200 EH	4	1616	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 mai (12h30)	86
SE096	A.N.C. pour le vidangeur : vidange et entretien des fosses et microstations	2	Nous consulter	LIMOGES Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	84
SE097	Jurisprudence et exercice des pouvoirs de police en A.N.C.	4	1712	LIMOGES	du 28 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	82
SE098	Hydrologie rurale : évaluation des débits de ruissellement	4	1536	LIMOGES	du 19 (14h) au 23 septembre (12h30)	77
SF SF001	Exploitation d'une station de traitement des eaux usées urbaines Niveau 1	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 24 (14h) au 28 janvier (12h30) ou du 07 (14h) au 11 mars (12h30) ou du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 05 (14h) au 09 septembre (12h30) ou du 17 (14h) au 21 octobre (12h30) ou du 28 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	106
SF002	Boues activées des eaux usées urbaines Niveau 2 : mesures et diagnostics	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 28 mars (14h) au 01 avril (12h30) ou du 13 (14h) au 17 juin (12h30) ou du 12 (14h) au 16 septembre (12h30) ou du 24 (14h) au 28 octobre (12h30)	107
SF004	Gestion technique d'une station de traitement des eaux usées	9	3096	LIMOGES	du 16 (9h) au 20 mai (12h30) et du 20 (9h) au 24 juin (12h30) ou du 12 (9h) au 16 septembre (12h30) et du 10 (9h) au 14 octobre (12h30)	118
SF005	Boues activées des eaux usées urbaines Niveau 5 : dysfonctionnement	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 20 (14h) au 24 juin (12h30) ou du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	108
SF006	Nitrification, dénitrification et déphosphatation	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 27 juin (14h) au 01 juillet (12h30) ou du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	109
SF007	Conception et dimensionnement Module 1 : station à boues activées	4,5	1998	LIMOGES Classe connectée possible Nous consulter	du 11 (9h) au 15 avril (12h30) ou du 26 (9h) au 30 septembre (12h30)	103

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SF008	Participer à la réception technique d'une station de traitement des eaux usées	4,5	1728	LIMOGES	du 14 (9h) au 18 novembre (12h30)	105 et 113
SF011	Exploitation des systèmes de déshydratation des boues	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	115
SF014	Filières de traitement et valorisation des boues de stations de traitement des eaux usées	4,5	1728	LIMOGES	du 28 mars (9h) au 01 avril (12h30) ou du 12 (9h) au 16 décembre (12h30)	114
SF015	Conception et dimensionnement Module 2 : macrophytes et autres traitements pour petites collectivités	4,5	1998	LIMOGES Classe connectée possible Nous consulter	du 03 (9h) au 07 octobre (12h30)	103
SF017	Exploitation des biofiltres	4	1984	SOPHIA ANTIPOLIS	du 05 (14h) au 09 septembre (12h30)	111
SF018	Boues activées des eaux usées urbaines Niveau 3 : réglages	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 25 mars (12h30) ou du 20 (14h) au 24 juin (12h30) ou du 19 (14h) au 23 septembre (12h30) ou du 12 (14h) au 16 décembre (12h30)	107
SF024	Hydraulique appliquée à la conception et au dimensionnement des stations d'épuration	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 octobre (12h30)	104
SF025	Exploitation des stations de traitement des eaux usées en milieu rural	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 11 (14h) au 15 avril (12h30)	106
SF027	Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en oeuvre	3	1488	LIMOGES	du 13 (9h) au 15 septembre (17h30)	212
SF032	Génie civil des stations de traitement	4,5	1728	BORDEAUX	du 21 (9h) au 25 novembre (12h30)	104
SF034	Hygiène et sécurité en station de traitement des eaux usées	3	1332	LIMOGES	du 07 (14h) au 10 juin (12h30)	185
SF036	Réhabilitation des ouvrages de traitement des eaux usées	4	1776	BORDEAUX	du 24 (14h) au 28 octobre (12h30)	105
SF038	Observation microscopique de la biomasse épuratrice - Niveau 1	3,5	1554	LA SOUTERRAINE	du 15 (9h) au 18 mars (12h30) ou du 11 (9h) au 14 octobre (12h30)	110
SF041	Digestion des boues de stations de traitement des eaux usées	4	1536	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 mars (12h30) ou du 05 (14h) au 09 décembre (12h30)	114
SF042	Exploitation des réacteurs biologiques à membranes	3,5	2030	PARIS	du 15 (9h) au 18 novembre (12h30)	109
SF043	Traitement de l'air vicié en station de traitement des eaux usées et installation de traitement des déchets	2	992	TOULOUSE	du 18 (9h) au 19 octobre (17h30)	115 et 197
SF044	Boues activées Niveau 4 : calculs appliqués à votre STEU	2,5	1240	LA SOUTERRAINE	du 08 (9h) au 10 juin (12h30)	108
SF045	Etat des lieux et possibilités de traitement des micropolluants	3	1488	LIMOGES	du 05 (14h) au 08 septembre (12h30)	112
SF047	Observation microscopique de la biomasse épuratrice - Niveau 2 : perfectionnement	2	1160	LA SOUTERRAINE	du 13 (9h) au 14 décembre (17h30)	110
SF049	Exploitation des systèmes de déshydratation des boues par centrifugation	3	1614	LA SOUTERRAINE	du 11 (9h) au 13 octobre (17h30)	116
SF050	Maîtrise des coûts d'exploitation d'un STEU	2,5	1345	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone et asynchrone	du 22 (9h) au 24 novembre (12h30)	118

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SF056	Exploitation des systèmes de déshydratation des boues par filtre-presse	2,5	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	116
SF057	Utilisation du logiciel MeasureStep	1	564	SOPHIE-ANTIPOLIS PARIS LIMOGES	le 10 mai (9h-17h30) le 29 septembre (9h-17h30) le 08 novembre (9h-17h30)	120
SG SG002	Diagnostic, vieillissement et réhabilitation d'un forage d'eau	2	1076	LA SOUTERRAINE	du 08 (9h) au 09 mars (17h30)	36
SG003	Forage d'eau	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	35
SG004	Exploitation et maintenance d'un forage d'eau	3	1332	LIMOGES	du 05 (9h) au 07 avril (17h30)	35
SG008	Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles	3,5	1554	LA SOUTERRAINE	du 20 (9h) au 23 septembre (12h30)	36 et 212
SH SH001	Choix et installation d'une pompe	4,5	1818	LIMOGES	du 02 (9h) au 06 mai (12h30)	136
SH002	Surpresseurs d'eau : mise en service et maintenance	4	1616	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 octobre (12h30)	138
SH004	Stations de pompage en réseaux d'assainissement	4	1616	LIMOGES	du 20 (14h) au 24 juin (12h30)	136
SH005	Alternatives à l'assainissement gravitaire	3	1332	SAINTES	du 13 (14h) au 17 juin (12h30)	89 et 138
SH006	Hydraulique appliquée aux usines de production d'eau potable	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	42
SH031	Conception des stations de pompage : Module 1 - génie civil	4,5	1728	LIMOGES	du 27 juin (9h) au 01 juillet (12h30)	137
SH032	Conception des stations de pompage : Module 2 - fonctionnement hydraulique	4	1536	LIMOGES	du 13 (14h) au 17 juin (12h30)	137
SI SI001	Exploitation des installations électriques dans les usines d'eau	8	3072	LA SOUTERRAINE	du 28 mars (14h) au 01 avril (12h30) et du 2 (14h) au 6 mai (12h30) ou du 17 (14h) au 21 octobre (12h30) et du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	148
SI002	Maintenance des installations et des moteurs électriques	4	1776	LA SOUTERRAINE	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30)	146
SI003	Programmation des automates industriels, communication sur un réseau local	2 + 4	2428	CLASSE VIRTUELLE et LA SOUTERRAINE Formation hybride	le 30 mai (14h-17h30) et le 03 juin (9h-12h30) et le 10 juin (9h-12h30) et du 13 (14h) au 17 juin (12h30)	141
SI005	Maintenance des équipements mécaniques courants des stations de traitement des eaux	4	1536	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 mai (12h30) ou du 29 août (14h) au 02 septembre (12h30) ou du 12 (14h) au 16 décembre (12h30)	145
SI006	Maintenance des stations de pompage	4,5	1728	LIMOGES	du 21 (9h) au 25 mars (12h30) ou du 10 (9h) au 14 octobre (12h30)	145
SI008	Gestion de la maintenance : méthodologie, outils, GMAO	3	1152	LIMOGES	du 02 (14h) au 05 mai (12h30)	26
SI011	Exploitation et maintenance des démarreurs électroniques et des variateurs de vitesse	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 mai (12h30) ou du 12 (14h) au 16 décembre (12h30)	149
SI013	Découverte de l'électricité : ses usages dans le monde de l'eau	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 19 (14h) au 23 septembre (12h30)	147
SI014	Mise en route et réception des installations électriques et des systèmes automatisés	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 24 (14h) au 28 octobre (12h30)	148
SI021	Audit et stratégie d'optimisation énergétique et recours aux énergies renouvelables	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	150

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SI026	Gestion technique patrimoniale des équipements électromécaniques	4	1984	LIMOGES	du 28 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	26
SI027	Lecture et réalisation de schémas électriques appliqués aux installations de traitement d'eau	3	1212	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 08 septembre (12h30)	147
SI030	Découverte des systèmes automatisés et télégérés	4	1536	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	139
SI031	Automatisation de systèmes simples : stations de pompage, réservoirs, prises d'eau	4	Nous consulter	LA SOUTERRAINE Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	140
SK SK002	Evolutions réglementaires et techniques en assainissement	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 19 (14h) au 23 décembre (12h30)	94
SK004	Gestion des services d'eau et d'assainissement	4	1616	LIMOGES	du 10 (14h) au 14 octobre (12h30)	20
SK008	Améliorer sa communication avec les abonnés	1,5	666	SOPHIA-ANTIPOLIS LIMOGES	du 10 (9h) au 11 mai (12h30) ou du 08 (9h) au 09 novembre (12h30)	29
SK010	Gestion des abonnés : Moyens et outils	4	1536	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	28
SK011	Eau potable et assainissement : découverte d'un métier	4	1536	LIMOGES	du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	16
SK015	Eau et assainissement : contexte réglementaire et législatif	4	1984	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	20
SK022	Eau et urbanisme	4	1984	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	21
SK023	Relation entre service et usagers : Réglementation et jurisprudence	4	1984	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 octobre (12h30)	27
SK026	Découverte de l'eau potable : usines de traitement et réseaux	4	1536	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	16
SK028	Analyse financière et prospective	4	1776	LIMOGES	du 13 (14h) au 17 juin (12h30)	24
SK036	Dimensionnement et organisation d'un service	4	1536	LIMOGES	du 05 (14h) au 09 septembre (12h30)	22
SK038	Stratégie de la gestion patrimoniale Eau et Assainissement	4	1984	LIMOGES	du 05 (14h) au 09 décembre (12h30)	25
SK041	Gestion d'un parc compteurs	4	1776	LIMOGES	du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	63
SK048	Dossier loi sur l'eau pour des aménagements pluviaux	2	888	LIMOGES Classe connectée possible Nous consulter	du 30 août (14h) au 01 septembre (12h30)	76
SK050	Contrôle de la délégation des services publics	4	1776	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 mai (12h30) ou du 24 (14h) au 28 octobre (12h30)	23
SK051	Rapport annuel et indicateurs de performance	3	1614	LIMOGES	du 15 (14h) au 18 mars (12h30)	25
SK054	Gestion de projet en eau potable et assainissement	4	1776	LIMOGES	du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	31
SK057	Management de service dans le secteur du traitement de l'eau, des déchets et de l'environnement	4	1984	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	30

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SK059	Découverte de l'assainissement : réseau et stations de traitement	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 mai (12h30)	17
SK060	Management de proximité et encadrement d'équipes sur le terrain	2	992	LIMOGES	du 08 (14h) au 10 juin (12h30) ou du 08 (14h) au 10 novembre (12h30)	30
SK061	Transfert de compétence "Eau et Assainissement" à une intercommunalité	4	1776	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	23
SK063	Budget et comptabilité des services	4	1776	LIMOGES	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30)	24
SK071	Assermentation des agents des services d'eau	2,5	1010	LIMOGES	du 27 (9h) au 29 septembre (12h30)	29
SK072	GEMAPI : mise en œuvre	3	1488	LIMOGES	du 03 (14h) au 06 octobre (12h30)	153
SK073	Règlement des services d'eau et d'assainissement : obligation et rédaction	3	1212	LIMOGES	du 08 (14h) au 11 mars (12h30) ou du 25 (14h) au 28 octobre (12h30)	27
SK077	Accompagnement des moyens humains pendant et après le transfert de compétences	3	1488	LIMOGES	du 09 (14h) au 12 mai (12h30)	31
SK079	SIG : application à un service d'eau potable et d'assainissement	4	1616	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 octobre (12h30)	21
SK080	Suivi des marchés d'exploitation des services d'eau et d'assainissement	4	1984	LIMOGES	du 20 (14h) au 24 juin (12h30)	32
SK081	Partage et valorisation de la donnée à l'échelle des services Eau et Assainissement	4	2000	LIMOGES Classe connectée possible Nous consulter	du 04 (14h) au 08 avril (12h30)	173
SK083	Eau Potable, Assainissement, Hygiène (EPAH - WASH) dans les pays du Sud	3	1212	LIMOGES	du 11 (14h) au 14 avril (12h30)	214
SL	SL001 Débitmétrie et limnimétrie	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 25 mars (12h30)	174
SL005	Mise en œuvre de l'autosurveillance des stations de traitement des eaux usées	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30)	119
SL006	Exploitation et entretien des capteurs de qualité des eaux	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	144 et 176
SL007	Exploitation et entretien des dispositifs d'autosurveillance des systèmes d'assainissement	4	1616	LA SOUTERRAINE	du 13 (14h) au 17 juin (12h30)	119
SL008	Gestion météorologique d'un parc de capteurs	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 28 novembre (14h) au 02 décembre (12h30)	176
SL009	Jaugeage des cours d'eau	4	1536	LA SOUTERRAINE	du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30)	155
SL011	Débitmétrie et échantillonnage	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 11 (14h) au 15 avril (12h30) ou du 17 (14h) au 21 octobre (12h30)	175
SL013	Régulation dans les stations et réserves d'eau	4	1616	LIMOGES	du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	139
SL015	Exploitation et entretien d'un parc de pluviomètres	1	538	LA SOUTERRAINE	du 08 (14h) au 09 décembre (12h30)	175
SL016	Asserissement au débit des prélèvements en vue de la recherche de micropolluants	1,5	744	LA SOUTERRAINE	du 31 mars (9h) au 01 avril (12h30)	172
SL017	Mise en œuvre des équipements d'instrumentation dans un réseau d'assainissement	3	1212	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 08 septembre (12h30)	143
SL018	Maintenance des capteurs dans les usines	4	1928	LA SOUTERRAINE	du 26 (14h) au 30 septembre (12h30)	146

Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SM SM001	Dimensionnement des réseaux d'adduction en irrigation	4	1536	LIMOGES	du 24 (14h) au 28 octobre (12h30)	208
SM002	Exploitation des réseaux d'irrigation	4	1536	LIMOGES	du 14 (14h) au 18 novembre (12h30)	211
SM003	Réutilisation des eaux usées en irrigation	3	1488	CLERMONT-FERRAND	du 13 (14h) au 16 septembre (12h30)	112 et 211
SM008	Diagnostic des réseaux d'irrigation	4	1776	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	210
SM009	Dimensionnement des réseaux d'irrigation à la parcelle	3	1212	LIMOGES	du 12 (14h) au 15 décembre (12h30)	208
SM010	Conception d'un système d'arrosage pour parcs et jardins	3	Nous consulter	LIMOGES Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	209
SM011	Conception d'une retenue collinaire	4	1616	LIMOGES	du 11 (14h) au 15 avril (12h30)	209
SM012	Sillage : gestion et échanges de données relatives aux plans d'épandage	2,5	960	LIMOGES	du 08 (9h) au 10 juin (12h30)	113
SN SN002	Résines échangeuses d'ions	3	1236	LA SOUTERRAINE	du 15 (14h) au 18 novembre (12h30)	127
SN007	Détoxification des effluents	3	1212	LIMOGES	du 15 (14h) au 18 mars (12h30)	134
SN010	Exploitation d'une station industrielle d'épuration biologique - Niveau 1	4	1776	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 mars (12h30) ou du 30 mai (14h) au 03 juin (12h30) ou du 26 (14h) au 30 septembre (12h30) ou du 21 (14h) au 25 novembre (12h30)	132
SN011	Exploitation d'une station d'épuration physico-chimique - hors traitement de surface	3,5	1554	LA SOUTERRAINE	du 17 (9h) au 20 mai (12h30) ou du 25 (9h) au 28 octobre (12h30)	111 et 133
SN012	Exploitation d'une station industrielle d'épuration par boues activées - Niveau 2	4	1776	LIMOGES	du 04 (14h) au 08 avril (12h30) ou du 20 (14h) au 24 juin (12h30) ou du 03 (14h) au 07 octobre (12h30)	132
SN015	Traitement des eaux brutes en vue d'une utilisation industrielle	3	1152	LA SOUTERRAINE	du 22 (9h) au 24 mars (17h30)	127
SN026	Choix technologiques pour la conception/ réhabilitation d'une station de traitement d'effluents industriels	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 31 janvier (14h) au 04 février (12h30) ou du 17 (14h) au 21 octobre (12h30)	131
SN028	Eaux de chaudière - eaux de refroidissement	2,5	1345	LA SOUTERRAINE	du 04 (14h) au 06 avril (17h30)	128
SN029	Validité et fiabilité des analyses d'eaux usées industrielles	3	1176	LA SOUTERRAINE	du 28 novembre (14h) au 01 décembre (12h30)	125
SN032	Initiation à la purification de l'eau	2,5	1010	LA SOUTERRAINE	du 28 (9h) au 30 septembre (12h30)	126
SN033	Prélèvement en eau et rejet d'effluents par les industriels : cadre législatif et réglementaire	3,5	2233	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	du 17 (9h) au 20 mai (12h30)	122
SN034	Exploitation d'une unité de méthanisation d'effluents liquides	3	1740	LIMOGES	du 12 (14h) au 15 septembre (12h30)	134
SN035	Optimisation des usages de l'eau dans l'industrie	1	700	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	le 23 mai (14h-17h30) et le 25 mai (9h-12h30) ou le 02 novembre (14h-17h30) et le 04 novembre (9h-12h30)	123

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SN036	Dépollution : techniques propres et rejet zéro - Réuse	3,5	1736	LIMOGES	du 11 (9h) au 14 octobre (12h30)	124
SN037	Osmose inverse : contrôle et dysfonctionnement	3,5	1554	LA SOUTERRAINE	du 15 (9h) au 18 mars (12h30) ou du 11 (9h) au 14 octobre (12h30)	129
SN039	Découverte du cycle de l'eau dans l'industrie	3	1152	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	du 06 (14h) au 09 décembre (12h30)	17 et 123
SN040	Désinfection de l'eau	2,5	1010	LA SOUTERRAINE	du 22 (9h) au 24 novembre (12h30)	130
SN042	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et Risques Industriels	3	1212	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone et asynchrone	du 07 (14h) au 10 juin (12h30)	122 et 190
SN043	Risques Légionelles : sensibilisation et recyclage	1	522	LA SOUTERRAINE	le 07 avril (9h-17h30) ou le 06 décembre (9h-17h30)	128
SN044	Station d'épuration industrielle par boues activées Niveau 3 : dysfonctionnements	2	892	LIMOGES	du 05 (14h) au 07 décembre (12h30)	133
SN046	Caractérisation des effluents industriels	1	600	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	le 06 avril (8h-17h) ou le 22 juin (8h-17h) ou le 05 octobre (8h-17h)	131
SS	SS002 Diagnostic des cours d'eau	4	1984	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 mai (12h30)	161
SS005	Evaluation physico-chimique et biologique des milieux aquatiques	3,5	1736	LIMOGES	du 22 (9h) au 25 mars (12h30)	161
SS006	Mise aux normes des plans d'eau	3	1332	LIMOGES	du 31 mai (9h) au 02 juin (17h30)	156
SS007	SIRS Dignes : application à la surveillance des digues et ouvrages hydrauliques linéaires	4	1984	LIMOGES	du 05 (14h) au 09 septembre (12h30)	159
SS010	Chantier en rivière : étude, réalisation et suivi	3	1488	MIREPEIX	du 11 (9h) au 13 octobre (17h30)	157
SS016	Hydrologie des bassins versants	4	1536	LIMOGES	du 11 (14h) au 15 avril (12h30)	154
SS017	Travaux d'enrochements en rivière	3	1740	MIREPEIX	du 06 (9h) au 08 septembre (17h30)	157
SS018	Découverte des milieux aquatiques et de leur biodiversité	3	Nous consulter	LIMOGES Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	18
SS020	Prévention du risque Inondation	4	1776	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 avril (12h30)	158
SS021	Biodiversité végétale et faunistique des milieux humides	4	1376	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 septembre (12h30)	160
SS023	Hydromorphologie des cours d'eau	2	1076	LIMOGES	du 28 (14h) au 30 juin (12h30)	154
SS026	Dossier Loi sur l'eau pour les travaux en cours d'eau	2	992	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	du 15 (14h) au 17 novembre (12h30)	155
SS027	Surveillance et entretien des digues	4	1984	LIMOGES	du 29 août (14h) au 02 septembre (12h30)	159
SS029	Continuité écologique en rivière : réglementation, méthodes, techniques	3	1488	LIMOGES	du 20 (9h) au 22 septembre (17h30)	162
SS033	Cours d'eau : diversité des statuts, droits et obligations	2	888	LIMOGES	du 27 (14h) au 29 septembre (12h30)	153
SS040	Découverte des mesures naturelles de rétention d'eau (MNRE)	2,5	960	LIMOGES	du 01 (9h) au 03 mars (12h30)	159

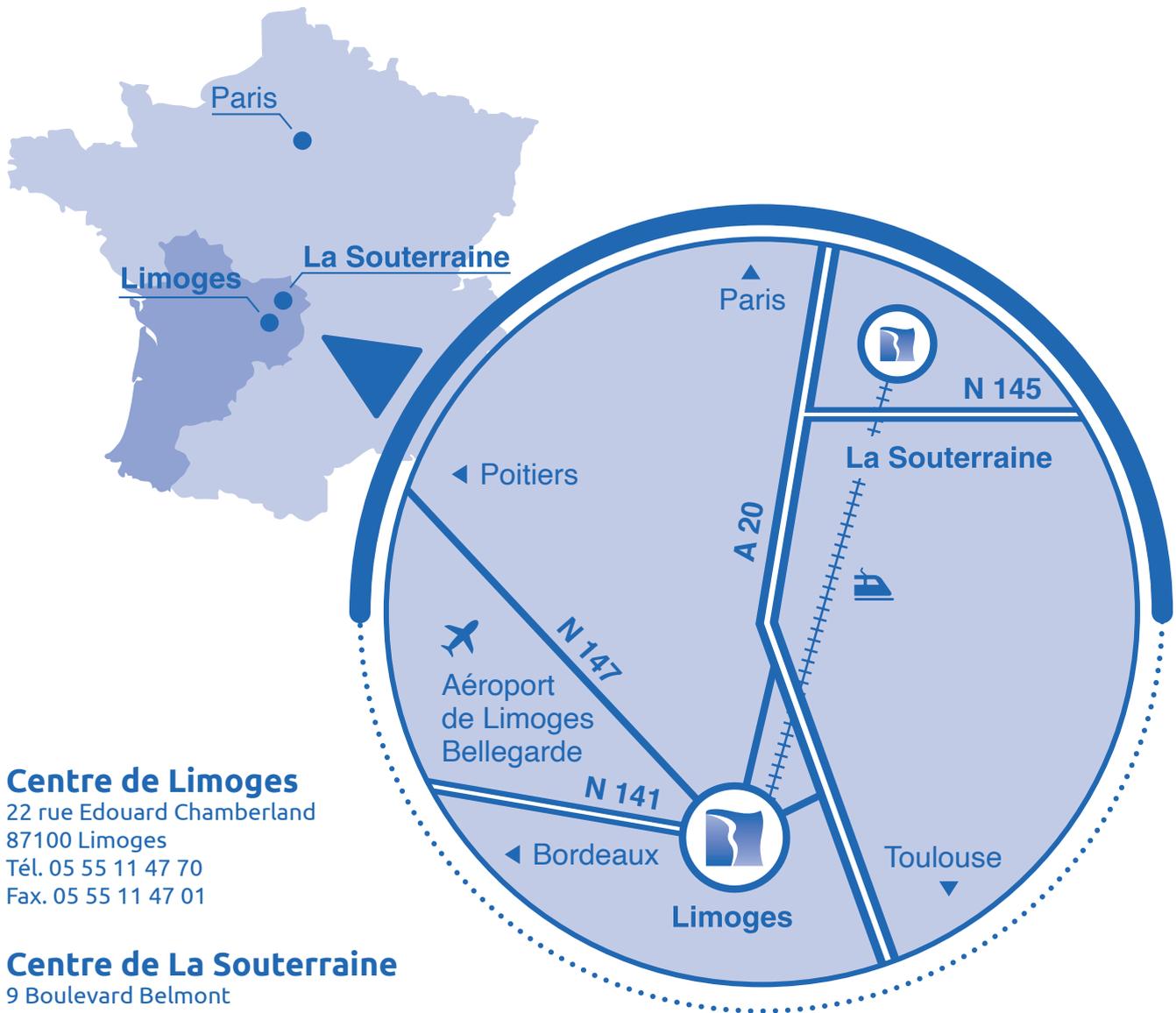
Calendrier des formations 2022

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SY SY015	Transport de marchandises dangereuses "A.D.R."	1	344	LIMOGES	le 12 mai (9h-17h30)	180
SZ SZ001	Gestion et optimisation de la collecte des déchets municipaux	3	1338	LIMOGES	du 07 (14h) au 10 février (12h30)	194
SZ002	Gestion administrative et financière des services de gestion de déchets ménagers	3	1338	LIMOGES	du 15 (9h) au 17 mars (17h30)	191
SZ005	Réglementation et législation du secteur des déchets	3	1488	LIMOGES	du 08 (9h) au 10 mars (17h30)	190
SZ007	Gestion technique d'une unité de compostage	3	1215	LIMOGES	du 30 mai (14h) au 02 juin (12h30)	117 et 199
SZ008	Déchets : un secteur, des métiers	3	1050	LIMOGES	du 19 (14h) au 22 septembre (12h30)	188
SZ009	Agent d'accueil de déchèterie : un métier	2,5	960	LIMOGES	du 01 (14h) au 03 mars (17h30)	191
SZ010	Exploitation d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	3	1314	LIMOGES	du 20 (14h) au 23 juin (12h30)	196
SZ011	Gestion des déchets de chantiers	2	Nous consulter	LIMOGES Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	201
SZ012	Exploitation des unités de valorisation énergétique (UVE)	4	1800	LIMOGES	du 10 (14h) au 14 octobre (12h30)	203
SZ013	Déchets dangereux des ménages (DDM) : gestion, contexte, mise en œuvre	2,5	1010	LIMOGES	du 22 (9h) au 24 mars (12h30)	206
SZ015	Agent de centre de tri : un métier	2	Nous consulter	LIMOGES Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	192
SZ016	Encadrant de centre de tri de collecte sélective : un métier	3	Nous consulter	LIMOGES Possible sur site	En intra-entreprise uniquement. Nous consulter.	192
SZ017	Sécurité en déchèterie et centre de tri à l'attention des opérateurs	1,5	725	LIMOGES	du 06 (14h) au 07 septembre (17h30)	185
SZ018	Management de la sécurité en déchèterie et centre de tri	2	880	LIMOGES	du 07 (9h) au 08 septembre (17h30)	193
SZ021	Gestion des déchets d'équipement électrique et électronique (D.E.E.E)	2,5	1010	LIMOGES	du 22 (9h) au 24 novembre (12h30)	206
SZ023	Traitement des lixiviats d'une Installation de Stockage de Déchets (ISD)	3	1242	LIMOGES	du 16 (14h) au 19 mai (12h30)	196
SZ025	Hygiène et sécurité en collecte des déchets	2	840	LIMOGES	du 05 (9h) au 06 avril (17h30)	180
SZ026	Biogaz sur les installations de déchets non dangereux	2,5	1225	LIMOGES	du 14 (9h) au 16 juin (12h30)	197
SZ027	Gestion des déchets dangereux au laboratoire Module 1	1	550	ROSNY-SOUS-BOIS	le 01 juin (9h-17h)	179
SZ028	Caractérisation des déchets collectés pour optimiser leur gestion	3	1134	LIMOGES	du 22 (9h) au 24 février (17h30)	194

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SZ032	Valorisation des biogaz	3	1380	LIMOGES	du 15 (9h) au 17 novembre (17h30)	200
SZ034	De la déchèterie à la ressourcerie : conditions, moyens, mise en œuvre	3	1134	LIMOGES	du 25 (14h) au 28 avril (12h30)	195
SZ038	Gestion des bio déchets	2	848	LIMOGES	du 13 (9h) au 14 décembre (17h30)	198
SZ040	Unité de méthanisation de déchets organiques : principes et procédés	3	1914	LIMOGES	du 27 (9h) au 29 septembre (17h30)	199
SZ041	Gestion des déchets dangereux au laboratoire Module 2	1	550	ROSNY-SOUS-BOIS	le 02 juin (9h-17h)	179
SZ042	Filières de traitement des déchets	3	1200	LIMOGES	du 20 (14h) au 23 septembre (12h30)	189
SZ043	Connaissances de base indispensables à la compréhension d'une unité de valorisation énergétique (UVE)	1	704	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	le 04 octobre (9h-17h30)	202
SZ044	Gestion des MIOMS Incinération	1,5	825	LIMOGES	du 05 (9h) au 06 octobre (12h30)	203
SZ045	Approfondissement «Exploitation UVE » : Chaudières de récupération et circuit vapeur	3	1950	LIMOGES	du 10 (9h) au 12 mai (17h30)	204
SZ046	Approfondissement «Exploitation UVE » : Optimisation Energétique au quotidien d'une UVE	3	1950	LIMOGES	du 18 (9h) au 20 octobre (17h30)	205
SZ047	Approfondissement «Exploitation UVE » : Fonctionnement et Exploitation des Groupes Turbo Alternateur (GTA)	3	1950	LIMOGES	du 29 (9h) au 31 mars (17h30)	204
SZ048	Gestion de la filière déchets diffus spécifiques (DDS) en déchetteries	2	796	LIMOGES	du 22 (9h) au 23 mars (17h30)	195
SZ049	Exploitation d'un centre de tri de déchets d'emballages ménagers	3	1314	LIMOGES	du 13 (9h) au 15 septembre (17h30)	201
SZ050	Se positionner dans le secteur des déchets	1	700	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	du 03 (14h) au 04 février (12h30) ou du 08 (14h) au 09 septembre (12h30)	188
SZ051	Valorisation biologique des déchets	0,5	350	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	le 07 avril (9h-12h30) ou le 02 septembre (9h-12h30)	198
SZ052	Biodéchets : du tri à la source à la valorisation biologique	0,5	350	CLASSE VIRTUELLE 100% distanciel synchrone	le 08 avril (9h-12h30) ou le 10 octobre (9h-12h30)	200
WC WC001	Base de dimensionnement des réseaux d'eau potable	0,5	390	E-FORMATION 100% à votre rythme	Nous consulter	52
WZ WZ001	Valorisation énergétique des déchets	2	900	E-FORMATION 100% à votre rythme	Nous consulter	202
WZ002	Bases de la législation et réglementation sur les déchets	2	900	E-FORMATION 100% à votre rythme	Nous consulter	189

Modalités d'accès



Centre de Limoges

22 rue Edouard Chamberland
87100 Limoges
Tél. 05 55 11 47 70
Fax. 05 55 11 47 01

Centre de La Souterraine

9 Boulevard Belmont
23300 La Souterraine
Tél. 05 55 63 17 74
Fax. 05 55 63 34 92



En train

- Gare de Limoges
- Gare de La Souterraine



En voiture

Sur l'A20, prendre la N145 direction La Souterraine - Guéret (55 km de voie rapide séparent Limoges de La Souterraine)



En avion

Aéroport de Limoges Bellegarde

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap

En qualité d'établissement recevant du public, nous respectons les dispositions en matière d'accessibilité sur nos installations. Une référente « handicap » a été nommée afin d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation et afin d'anticiper les mesures à mettre en place pour un suivi de la formation dans les meilleures conditions, contactez, **au plus tôt**, notre référente handicap : m.pinel@oieau.fr

Conditions Générales de Vente

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Office International de l'Eau (ci-après « l'OIEau ») consent au client, acheteur professionnel (ci-après le « Client »), ou consommateur (ci-après le « Particulier ») qui l'accepte, une formation au bénéfice de participants (ci-après l'« Apprenant ») issue de l'offre de formation de l'OIEau. Toute commande de formation passée entre les deux parties suppose l'adhésion entière et sans réserve du Client ou du Particulier aux présentes CGV, ainsi que le respect du règlement intérieur par l'Apprenant. Toute condition contraire opposée par le Client ne pourra, sauf acceptation formelle et écrite de l'OIEau, prévaloir sur les CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1. En inter-entreprises : Un bulletin d'inscription dûment complété par le Client (avec signature et cachet) est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande et acceptation des présentes CGV.

Délai d'accès : les formations sont confirmées en moyenne 4 à 5 semaines avant la date d'ouverture, par l'envoi d'une convocation, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. La convocation est accompagnée des modalités et conditions de la commande, du programme détaillé de la formation (objectifs, descriptif, prérequis, moyens pédagogiques, dates, lieu, durée), des informations concernant l'accès au centre de formation et les possibilités d'hébergement à proximité (pensez à réserver directement votre chambre). Cette convocation vaut engagement de l'OIEau à réaliser la formation, sauf cas de force majeure. Les objectifs, le descriptif de la formation, les prérequis et les moyens pédagogiques sont mentionnés de façon générale dans notre catalogue.

2.2. En intra-entreprise : Le Client valide la commande par l'envoi à l'OIEau du devis contresigné, daté, portant la mention « Bon pour accord » ou d'un bon de commande, accompagné de la liste des Apprenants définie par le Client.

Délai d'accès : les formations sont confirmées dans un délai maximum d'un (1) mois après l'accord signé par le Client et l'envoi de la liste des participants. En formation sur site, le Client convoque directement les Apprenants à la formation. En formation sur un centre de formation de l'OIEau, une convocation à la formation est envoyée par l'OIEau environ un (1) mois avant la formation.

2.3. Cas des particuliers : Un bulletin d'inscription dûment complété et signé par le particulier est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. En application des articles L.6313-1 à 6313-6 du Code du travail, un contrat sera établi entre l'OIEau et le particulier.

3. TARIFS ET CONDITIONS DE RÉGLEMENT

3.1. Les conditions tarifaires sont indiquées hors taxe et doivent être majorées de la TVA au taux en vigueur. Celles-ci sont inscrites sur tous nos supports. À tout moment et sans préavis, l'Organisme de Formation se réserve le droit de modifier ses prix. De ce fait, il appartient au Client de se référer aux conditions tarifaires en vigueur disponibles sur Internet. Ces modifications n'auront cependant pas d'incidence sur les facturations antérieures.

3.2. Devis, conventions et factures sont établis et à payer en euros.

3.3. Le prix des formations inclut les coûts pédagogiques. Sont exclus de ce montant tous les autres frais engagés par le participant et le Client (déplacement, restauration, frais divers de séjour...).

3.4. Le prix des formations est mentionné hors taxes locales et retenues à la source du pays d'origine des participants. Celles-ci, en sus, sont à la charge du Client.

3.5. La facture sera adressée au Client accompagnée du bordereau de présence et des attestations exclusivement édités par l'OIEau. Les justificatifs administratifs seront uniquement adressés aux organismes ou services prenant en charge le financement de la formation. Toute copie sera à réclamer directement à ces organismes ou services. Le règlement est à effectuer 30 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

3.6. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros, à moins que l'OIEau ne justifie de frais supérieurs à ce forfait, auquel cas le Client devra l'indemniser frais réellement exposés.

En outre, tout règlement ultérieur qu'elle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

3.7. Il appartient au Client d'effectuer les formalités de demande de prise en charge ou de remboursement auprès de son opérateur de compétences. Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au premier jour de la formation, ou en cas de litige avec ce tiers, l'OIEau se réserve le droit de vous facturer directement l'intégralité du coût de la formation.

3.6. Pour les formations intra-entreprises, la présence d'Apprenants au-delà du nombre conjointement défini entre le Client et l'OIEau, donnera lieu à une majoration de la facturation de 80€ HT par Apprenant supplémentaire.

4. MODALITÉS D'ANNULLATION ET DE REPORT

4.1. Tout report ou toute annulation devra être signalé par le Client et confirmé par écrit (courrier, télécopie ou e-mail comprenant un accusé de réception électronique).

4.2. En formation inter-entreprises, toute annulation effectuée moins de quinze (15) jours ouvrés avant le début de la formation

entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 % du coût de la formation. Toute annulation d'une formation moins de dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100%. Le Client pourra, remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

La date à prendre en considération pour déterminer la période de quinze (15) ou dix (10) jours correspond à la date de réception chez l'organisme de Formation (l'OIEau) de la télécopie ou du courrier ou de l'accusé de réception de l'e-mail informant l'organisme de formation de l'annulation. Les montants ainsi facturés ne pourront pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

4.3. En formation intra-entreprise, toute annulation effectuée moins de quinze (15) jours ouvrés avant le début de la formation pourra donner lieu à une facturation égale aux frais engagés par l'OIEau pour la préparation et l'organisation de la formation. En cas d'annulation par le Client moins de dix (10) jours ouvrés avant le début de la formation, l'OIEau pourra exiger la facturation des frais engagés pour la préparation et l'organisation de la formation, majorée de 25 %. Une reprogrammation de la formation pourra être proposée par l'OIEau en concertation avec le Client.

La date à prendre en considération pour déterminer la période de quinze (15) ou dix (10) jours correspond à la date de réception chez l'organisme de Formation (l'OIEau) de la télécopie ou du courrier ou de l'accusé de réception de l'e-mail informant l'organisme de formation de l'annulation. Les montants ainsi facturés ne pourront pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

4.4. En cas d'absence d'un ou plusieurs Apprenants pour tout ou partie d'une session de formation, l'intégralité du prix est due, sans possibilité d'ajustement du montant total de la formation au nombre d'Apprenants ou au nombre d'heures Apprenant réellement effectuées. Le Client pourra remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

4.5. En web-formation, seront appliquées au Client les conditions d'annulation des formations inter-entreprises. Cependant, toute annulation du Client survenant après la mise à disposition à l'Apprenant des identifiants et code d'accès à l'espace dématérialisé et aux documents pédagogiques associés à la formation, donnera lieu à la facturation de l'intégralité du prix, que l'Apprenant ait participé ou non à tout ou partie de la web-formation et téléchargé tout ou partie de la documentation pédagogique associée.

4.6. Conditions de rétractation pour les particuliers : Le particulier dispose d'un droit de rétractation, notifié par recommandé avec accusé de réception, jusqu'à dix (10) jours après la signature du contrat ou avant l'accès à l'espace dématérialisé. Dans cette hypothèse, aucun frais ne lui sera facturé. Il peut à cette fin utiliser le formulaire de rétractation joint au contrat. Au-delà de ce délai, l'annulation pourra entraîner la facturation à hauteur de 30 % du montant de la formation. En cas d'accès à l'espace dématérialisé avec les supports pédagogiques liés à cette formation, l'annulation au-delà du délai de rétractation pourra entraîner la facturation de la formation à hauteur de 100%.

4.7. L'OIEau se réserve le droit de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une session de formation en adressant au client un courrier, une télécopie ou un mail, jusqu'à cinq (5) jours avant la date de la formation, sauf en cas de force majeure. Dans cette hypothèse, l'OIEau procédera seulement au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client à l'OIEau, à l'exclusion de tout autre coût.

5. RÉALISATION DES FORMATIONS

5.1. Les dates et lieux des sessions de formation sont inscrits dans le présent catalogue. L'OIEau se réserve le droit de modifier la date et le lieu de la formation, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de quelconques dommages et intérêts et/ou pénalités. Dans ce cas, l'OIEau en avertira le Client au moins sept (7) jours avant le début de la formation. Notre catalogue, ainsi que les mises à jour (reports éventuels), sont accessibles sur www.oieau.org.

5.2. La prestation de formation inclut la fourniture d'un support de formation destiné à l'usage exclusif et personnel de l'Apprenant.

5.3. L'OIEau se réserve le droit de substituer un animateur par un autre, en capacité d'assurer la formation, et veille à ce que le changement de formateur n'interrompe pas le bon déroulement de la prestation de formation ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais, sans que cela ne puisse ouvrir le droit pour le Client de réclamer la réparation d'un quelconque préjudice à quelque titre que ce soit.

5.4. Chaque action de formation est validée par une attestation de suivi de formation remise généralement et si possible à l'Apprenant à l'issue de la formation. A défaut (web-formation, formations sur site en dehors des centres de formation de l'OIEau...), l'attestation est adressée au Client à la facturation.

5.5. Dans le cadre des formations qualifiantes, est également délivré, en fonction des cas, un « Avis en vue de l'habilitation », une « Qualification », une « Certification ». Ces documents sont adressés à l'issue de la formation, à la facturation.

5.6. Dans le cadre des formations intra-entreprise, le Client s'engage à respecter la réglementation relative aux établissements recevant du public, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité contenues dans le Code du travail.

6. RÉGLEMENT INTÉRIEUR

6.1. En formation dans les locaux ou sous la responsabilité de l'OIEau, chaque Apprenant est tenu au cours de la formation de respecter le règlement intérieur affiché dans chacune des salles du centre de formation. L'inobservation du règlement peut entraîner

l'exclusion de l'Apprenant de la formation, sans que le Client puisse réclamer une réduction du coût de la prestation.

6.2. En formation dans les locaux du Client, les Apprenants restent soumis au pouvoir de discipline de leur employeur.

6.3. Dans le cadre des formations à distance, un accès électronique sécurisé à un espace de formation et des codes d'accès sont mis à disposition de l'Apprenant par l'OIEau. L'Apprenant s'engage à garder ses codes strictement confidentiels. Sauf disposition particulière expressément acceptée par l'OIEau, les droits d'accès sont concédés pour la durée de la formation, indiquée sur la convention signée par le Client.

6.4. La présence (ou la connexion) et l'assiduité en formation sont des conditions sine qua non de la participation de l'Apprenant à la formation en présentiel comme à distance. Toute absence non justifiée ou reconnue non valable peut entraîner le renvoi de la formation et la non délivrance de l'attestation de formation.

6.5. L'Apprenant s'engage en début et fin de chaque journée à signer la feuille de présence à disposition.

7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

7.1. Propriété intellectuelle : Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques, quels que soient leur forme (papier, électronique, numérique...), mis à disposition des Apprenants dans le cadre des sessions de formation, sont la propriété exclusive de l'OIEau et/ou de ses partenaires.

A ce titre, le Client et l'Apprenant s'engagent à respecter le Code de la propriété intellectuelle et à ne pas reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, adapter, modifier, traduire, représenter, commercialiser ou diffuser à des tiers non participants aux formations, les supports de cours et autres ressources pédagogiques, mis à disposition de l'Apprenant et/ou du Client dans le cadre de la réalisation des formations, sans l'accord préalable écrit de l'OIEau et de ses partenaires concernés.

7.2. Communication : L'OIEau est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

7.3. Données personnelles : L'OIEau s'engage à respecter la réglementation applicable aux traitements de données personnelles, et en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés ». L'OIEau s'engage à collecter, exploiter, transmettre et conserver les données personnelles strictement nécessaires, fournies par l'Apprenant, pour la bonne organisation et exécution de la formation. Les données personnelles sont conservées pour une durée adaptée aux finalités des traitements ainsi que pour respecter les obligations comptables et fiscales. Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses données après son décès. Ces droits sont exerçables en faisant une demande par courrier à l'adresse dpo@oieau.fr. Pour plus d'informations : <https://www.oieau.fr/pollitique-de-confidentialite-de-l-office-international-de-l-eau>

7.4. Accessibilité et handicap : En qualité d'établissement recevant du public, l'OIEau respecte les dispositions en matière d'accessibilité sur ses installations. Une référente « handicap » a été nommée afin d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation et afin d'anticiper les mesures à mettre en place pour un suivi de la formation dans les meilleures conditions, contactez, au plus tôt, notre référente « handicap » : m.pinel@oieau.fr. L'accès à tous pour tous.

7.5. Responsabilité : La responsabilité de l'OIEau ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'OIEau serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'OIEau ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

7.6. Force majeure : L'OIEau ne saurait être tenu pour responsable d'une inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un cas de force majeure, cas habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, tel que, sans que cette énumération ne soit exhaustive: les catastrophes naturelles (incendies, inondations...), la guerre, les émeutes, les grèves, les bris de machines, les ruptures d'approvisionnement et tout autre accident qui empêchent ou réduisent les fabrications et prestations, le fait pour un membre du personnel de l'organisme de formation de tomber malade, etc. Dans cette hypothèse, l'OIEau en informera par écrit le Client dans les meilleurs délais et lui proposera l'organisation d'une nouvelle session de formation.

Le Client pourra accepter le report de la formation ou annuler la commande sur simple envoi d'un écrit (courrier, courriel ou télécopie).

7.7. Règlement des différends : En cas de litige de toute nature, ne pouvant être réglé à l'amiable, seuls les tribunaux de Paris seront compétents: contestation relative à la validité, l'exécution, l'opposabilité, ou à une difficulté d'interprétation des présentes CGV et de façon plus générale concernant les relations existant entre l'OIEau et le Client, et ce, même en cas de référé, de pluralité d'instances ou de parties ou encore d'appel en garantie.

Bulletin d'inscription

 À RENVoyer PAR COURRIER, FAX OU MAIL

OiEau - CNFME
22, rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges
Fax: 05 55 11 47 01 - Mail: inscription@oieau.fr

STAGE CONCERNÉ:

Référence _____ Dates _____

Intitulé du stage _____

PARTICIPANT:

Mme M. Nom et prénom _____

Date de naissance ____/____/____ Lieu de naissance _____

Fonction _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

Une adresse mail valide est nécessaire pour toutes les formations

SOCIÉTÉ:

Nom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Pays _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

N° SIRET _____ - N° TVA _____ Code NAF _____

Nom et prénom du responsable en charge du dossier _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Organisme payeur: _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Pays _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

N° SIRET _____ - N° TVA _____ Code NAF _____

 CADRE RÉSERVÉ À L'OIEAU

N° de réf. _____

 CADRE RÉSERVÉ À L'OIEAU

N° de réf. _____

Inscription dans le cadre du plan de formation ?

Oui Non

Si Non: _____

Sur le temps de travail: _____ heures

Hors du temps de travail: _____ heures

Fait à _____ le ____/____/____

Références d'engagement et de facturation:

N° Engagement Chorus Pro ou de commande: _____

N° de service: _____

N° SIRET de facturation _____

SIGNATURE ET CACHET

(le bulletin d'inscription vaut bon de commande et acceptation des CGV ci-jointes)

En soumettant ce formulaire, j'accepte que l'OiEau collecte, utilise, exploite et transmette les données personnelles que je viens de renseigner, dans le cadre de ses activités commerciales et contractuelles (édition de devis, inscription, conventionnement, évaluations, accès aux supports de formations, facturation, édition d'attestation, de qualification et certificat, suivi de cursus, relances, statistiques, enquêtes, audits). Les données sont conservées pour une durée adaptée aux finalités des traitements ainsi que pour respecter les obligations comptables et fiscales. Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation de leur traitement. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant à l'adresse dpo@oieau.fr. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour en savoir plus: <https://www.oieau.fr/politique-de-confidentialite-de-l-office-international-de-l-eau>